

Vous

Vous avez un projet et souhaitez en parler avec des spécialistes

Un dispositif dédié

Un rendez-vous au Point Accueil Installation

Vous informe sur le parcours à l'installation, les aides, les démarches, les contacts utiles, les formations...

Des outils à mobiliser selon vos besoins

- Émergence de projets, Forum, Répertoire des offres

Cap' projet

Vous guide dans les étapes clés qui vous permettront d'avancer.

- Rendez- vous PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé)
- Mise en relation cédant...

Guido' projet

Vous aide à anticiper et à sécuriser votre installation.

- Stage 21 h
- Plan de développement de l'exploitation
- Étude de faisabilité
- Stage installation sans les aides

Installation

Suivi' projet

Vous accompagne après votre installation pour vous conforter dans votre rôle d'entrepreneur.

Vous vous installez

et souhaitez un suivi dans la performance de votre entreprise



Vos contacts



Service installation du Loir-et-Cher
Tél 02 54 55 20 00
emmanuel.retif@loir-et-cher.chambagri.fr

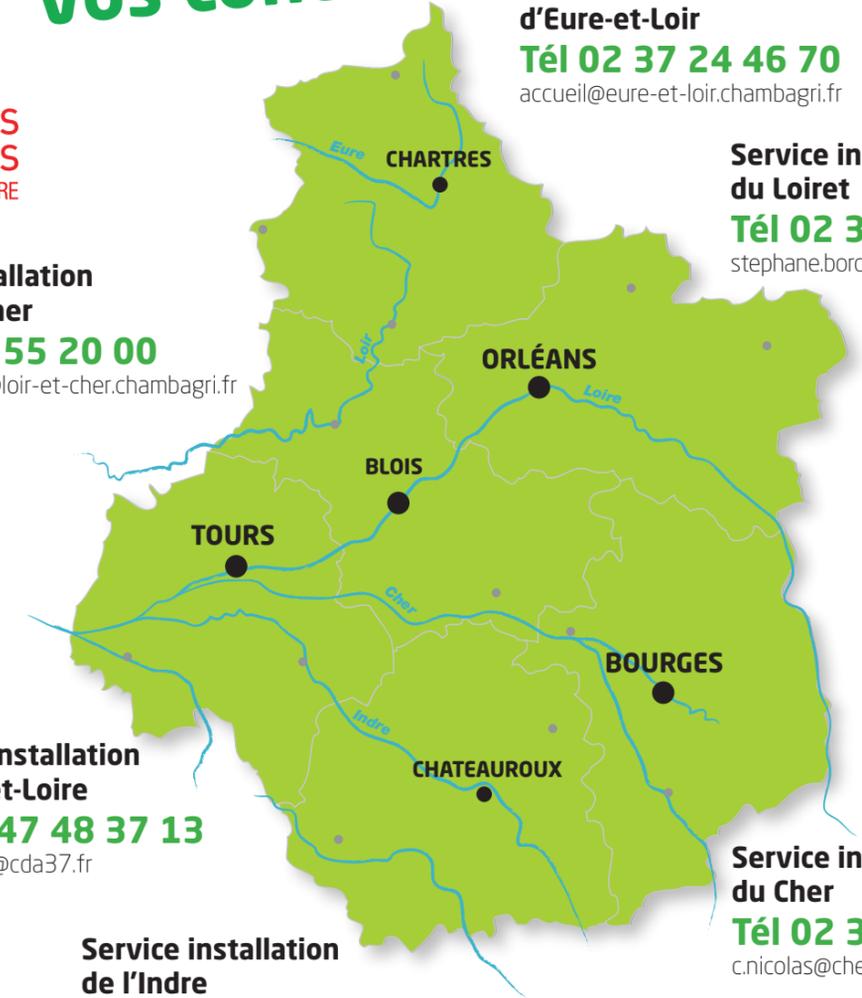
Service installation d'Indre-et-Loire
Tél 02 47 48 37 13
installation@cda37.fr

Service installation de l'Indre
Tél 02 54 61 62 26
installation@indre.chambagri.fr

Service installation d'Eure-et-Loir
Tél 02 37 24 46 70
accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

Service installation du Loiret
Tél 02 38 71 91 67
stephane.bordeau@loiret.chambagri.fr

Service installation du Cher
Tél 02 36 08 70 75
c.nicolas@cher.chambagri.fr



Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9



Avec le soutien financier de :

Crédits photos : Chambres d'agriculture - Impression : Concorances - Octobre 2014

INSTALL' ACTIONS



CAP'INSTALLATION

Un accompagnement personnalisé de votre projet jusqu'à sa concrétisation





Cap' projet

Les étapes clés pour avancer



Guido' projet

Un accompagnement pour anticiper et sécuriser



Suivi' projet

Un appui pour bien démarrer



VOUS ÊTES

VOUS AVEZ UN PROJET EN AGRICULTURE OU VOUS ÊTES INSTALLÉ DEPUIS MOINS DE 5 ANS ET VOUS AVEZ MOINS DE 50 ANS

VOUS ÊTES AGRICULTEUR ET INSTALLÉ DEPUIS MOINS DE 5 ANS

Votre projet

Une réflexion bien engagée et une exploitation déjà envisagée

Un plan d'actions détaillé pour mener à bien votre projet

Votre projet viable et planifié

Votre installation

Votre projet en cours de développement

Un conseiller-référent à votre écoute et un soutien à tous les stades de votre projet

Notre apport

> Un diagnostic de votre projet via une analyse globale et durable

> Un plan d'actions co-construit

> Un accompagnement personnalisé tout au long de vos démarches jusqu'à l'installation
 > Une coordination par votre conseiller, des interventions d'experts selon vos besoins sur les modules : technique, économique, environnemental, humain, financier, juridique...

> Un suivi du bon déroulé de votre projet
 > Des conseils sur la conduite de votre entreprise (techniques, économiques, financiers, réglementaires)
 > Un point régulier sur le fonctionnement de l'exploitation et sur les améliorations possibles
 > Des interventions de conseillers spécialisés

Le format

1 jour dont ½ d'entretien

3 jours

2 jours sur les 18 premiers mois après l'installation, puis 1 jour sur les 2 années suivantes

Les +

> Une prise en compte de l'articulation entre projet professionnel et projet de vie
 > Un projet construit à votre image et dans le respect de vos choix
 > Un compte-rendu d'entretien (état des lieux et plan d'actions de votre projet)
 > Une écoute de vos besoins

> Une relation de confiance avec votre conseiller-référent
 > Un accompagnement global du projet
 > Un réseau d'experts mobilisé pour votre projet
 > La remise d'une synthèse de vos échanges

> Réactivité
 > Neutralité
 > Objectivité
 > Compte-rendu à chaque étape

Certification AFNOR